

L'Assemblée Générale de Section s'est tenue le 28 mai 2024 à l'UIISC1 à Nogent-le-Rotrou. Nous remercions très chaleureusement le Colonel AUDIBERT, Chef de corps ainsi que Philippe PERRET, Officier Supérieur adjoint pour leur accueil.

La partie statutaire retraçant notamment les activités de l'année 2023, les résultats financiers, les projets déjà réalisés et envisagés en 2024 a conduit à un vote favorable unanime. Merci à nos membres de la confiance qu'ils font aux membres du Comité et à leur présidente. Le Comité, après une élection sans surprise a conduit au renouvellement de membres sortants et à l'entrée de compagnons qui acceptent de s'engager activement. Le nouvel organigramme du Comité figure à la dernière page de ce bulletin.

Pierre FLOTTE, membre du Conseil d'Administration de notre association a participé à notre assemblée et a pu ainsi nous apporter des précisions sur les actualités du siège.

Josiane LE BAIL-JOLLY a présenté le rapport d'activités : présence aux différentes manifestations patriotiques, présence aux obsèques de nos compagnons qui nous ont quitté, présence aux remises des insignes lorsque les récipiendaires le demandent. Le dévouement de Claude SINGLAS qui porte le drapeau est à cet égard salué. Un retour a également été fait sur nos différentes activités, activités pour lesquelles il vous a été fait un compte rendu dans nos derniers bulletins.

Les actions en direction des jeunes dans le cadre du prix « éducation citoyenne » se poursuivent. Geneviève LE NEVE anime désormais la commission « citoyenneté ». Cette partie, concrétisée par une remise des prix aux jeunes qui se sont engagées sous la conduite de leurs enseignants est développée plus longuement dans les lignes qui suivent.

L'activité est également tournée vers nos compagnons les plus âgés. Claude SINGLAS a présenté cette action : envoi de cartes d'anniversaire à nos compagnons les plus âgés, visite en fin d'année à ceux qui ont plus de 90 ans par les délégués (es) d'arrondissement

Le rapport financier préparé par Jean-Claude BOUCHEREAU a été présenté (suivi de l'intervention de Gilbert GOMMIER, contrôleur des comptes). Le détail du rapport financier reste à la disposition des membres qui le demanderaient. Il en est de même pour le rapport d'activités.

La deuxième partie de notre assemblée a été l'occasion d'accueillir des jeunes qui s'engagent dans une démarche citoyenne. C'est toujours avec émotion, grande satisfaction que nous voyons la salle mise à notre disposition se remplir avec la présence de jeunes autour de nous. Les projets réalisés sont tous exemplaires et démontrent que notre jeunesse, sous la conduite de leurs enseignants, sait faire preuve de citoyenneté.

Les prix remis ont été concrétisés par la remise d'un diplôme mais aussi d'une enveloppe contenant un chèque afin de permettre aux établissements de conduire des actions impliquant nos jeunes. La valeur des prix remis a pu être plus substantielle grâce à la participation du Rotary Club de Chartres (qui était représenté par Patrick LESTER) et de l'ACEF (qui était représenté par Jacky DUPERCHE). Les chèques concrétisant le don de ces deux structures ont été remis lors de notre assemblée générale. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce partenariat et remercier très chaleureusement l'ACEF Val de France et le Rotary Club de Chartres d'intervenir pour mettre en valeur les actions citoyennes.

Un grand merci au Colonel AUDIBERT, d'avoir participé à cette remise de prix et d'avoir laissé aux lauréats un souvenir concret de leur passage sur le site de l'UIISC1.

Ainsi que le Comité l'avait prévu, nous avons décerné un prix du civisme à un jeune majeur, Nicolas PELTIER, cadet de la gendarmerie qui par ailleurs s'engage dans sa commune en portant le drapeau aux cérémonies patriotiques et représente à l'extérieur les anciens combattants. Nicolas PELTIER, n'ayant pas pu être présent, le diplôme et la médailles qui lui sont destinés ont été remis à Jean-François ROBERT.

Geneviève LE NEVE, responsable de la commission « civisme – citoyenneté » a présenté les projets réalisés par les jeunes sous la conduite de leurs enseignants. Le choix pour la désignation des lauréats, effectué en partenariat avec les services de l'éducation nationale, a été particulièrement difficile. On ne peut que se réjouir du nombre de dossiers déposés, ce qui démontre que, ici et là, nos jeunes s'engagent. Mais il fallait faire une sélection, et les trois prix suivants ont été remis.

Madame BONNIN, Inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription de NOGENT-LE-ROTRON était présente et a pu aussi féliciter les jeunes.

Un prix individuel à Dieulande, élève au Collège St François (château des Vaux) à St Maurice St Germain.

Plusieurs jeunes sous la conduite de leurs enseignants sont engagés dans une action collective. Dans ce cadre, Dieulande, née en 2011, a conduit un projet individuel qui a consisté en la réalisation d'une bande dessinée sur le thème du harcèlement.

Ce travail exemplaire peut permettre de concourir à la prise en compte de l'impact du harcèlement sur celles et ceux qui le subissent.

Nous avons donc décidé de financer l'édition de cette bande dessinée afin que celle-ci puisse être diffusée.

Un premier prix départemental pour l'école élémentaire de SOIZE.

En lien avec le 80^{ème} anniversaire de la libération de leur territoire, un travail a été fait sur la seconde guerre mondiale par des élèves de CM1/CM2 qui a abouti à construire un film historique qui sera diffusé une première fois le 28 juin 2024. Les élèves de CE1/CE2 ont été associés au projet sur la réalisation et l'interprétation de chants sur le thème de la paix.

Ce travail a été effectué après avoir recueilli des documentations (notamment avec des rencontres avec les anciens du village). Il fait également le lien avec les tensions géopolitiques

actuelles et permet une sensibilisation au devoir de mémoire, à la nécessité d'œuvrer pour la paix.

Un deuxième prix au Collège Soutine à SAINT PREST.

Le projet est réalisé sur le thème du handicap et permet d'engager différentes actions liées à l'intégration, au sport partagé, à la différence, à la solidarité, à l'entraide...

Notre assemblée générale, après cette partie très appréciée avec la présence de nos jeunes, a ensuite été close. En souvenir de notre accueil au sein de l'UIISC1, une médaille de l'ANM ONM a été remise au Colonel AUDIBERT. Je le remercie à nouveau et je suis très touchée par la médaille de l'UIISC1 qu'il m'a offerte.

Un dépôt de gerbe (le Colonel TOURTIN, Commandant le groupement de gendarmerie d'Eure-et-Loir nous avait alors rejoint) a ensuite été effectué au monument aux morts situé dans l'enceinte de l'UIISC1 en mémoire des sauveteurs ayant perdu la vie en intervenant sur les lieux d'un drame afin préserver d'autres vies.

Après cette matinée très riche, nous avons partagé avec nos hôtes un moment convivial permettant des échanges autour d'un vin d'honneur et d'un repas très apprécié.

La journée s'est ensuite poursuivie. Un après-midi, riche d'enseignements, qui nous a captivé. Nous avons retenu une organisation d'une rare efficacité et un engagement des hommes et femmes qui participent au processus et interviennent sur le terrain qui est tel qu'il est difficile de trouver un adjectif pour le qualifier.

Philippe PERRET, Officier Supérieur adjoint, qui nous a accompagné tout au long de cette journée, nous a dans un premier temps, présenté l'organisation de la sécurité civile, l'historique de la création des UIISC (Unités d'Instruction et d'Intervention de la sécurité civile), leur organisation et leurs missions.

Ces missions, permanentes ou inopinées, sont variées et ont trait à des domaines très différents : l'assistance aux populations sinistrées, la lutte contre les feux de forêt, les catastrophes naturelles, les catastrophes technologiques, la gestion de crise, la veille opérationnelle...

L'intervention, sur demande du Ministre de l'Intérieur, s'effectue sur le territoire national, mais aussi en international.

Nous avons tous en mémoire une catastrophe survenue en France ou à l'étranger. L'UIISC est venue sur les lieux et a contribué à limiter les conséquences du sinistre.

L'organisation parfaitement rodée a pour but de répondre à la demande en des temps record (mobilisation immédiate des équipes, préparation des équipements et matériels nécessaires, départ au plus tard trois heures après l'alerte.

Après cette intervention, nous avons visité la salle d'honneur, la salle opérationnelle et le hangar où sont stockés différents matériels.

Le temps a passé très vite au cours de cet après-midi. Très intéressés, captivés par les interventions, nous n'avons pu poser des questions, obtenir des réponses. Nous repartons donc et tous les participants à cette journée sont unanimes et font part de leur satisfaction. Je me fais donc l'écho dans notre bulletin des remerciements (remerciements que je partage bien sûr) au Chef de Corps, à l'Officier Supérieur adjoint, à toute l'équipe qui est intervenue pour l'organisation de cette journée.

« Servir pour sauver » Telle est la devise de l'UIISC1. Nous en sommes convaincus. Nous n'en doutons pas. Nous avons mesuré au cours de cet après-midi l'engagement de chacun au sein de l'Unité que cela impose.

Une journée que nous n'oublierons pas.

Anne-Marie BORDERON